

Mairie de



15 rue de l'Eglise
37160 Buxeuil

Direction Régionale de l'Environnement
de l'Énergie et du Logement

11 MAI 2016

COURRIER ARRIVE

Buxeuil, le 20 avril 2016

Le Maire

A

DREAL

15 RUE Arthur Ranc
BP 539
869020 POITIERS Cedex

Réf :DB.CG 16.05

Objet : Déclaration de projet emportant Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Buxeuil – Saisie de l'autorité environnementale pour examen au cas par cas.

Monsieur le Sous- Préfet,

La Déclaration de projet emportant Mise en compatibilité du PLU de notre commune étant concernée par cet examen au cas par cas, je vous demande de procéder à l'examen de notre projet de PLU conformément à l'article **R.104-28** du code de l'urbanisme afin de savoir s'il est nécessaire de mener une démarche d'évaluation environnementale de notre PLU.

Pour ce faire, vous trouverez ci-joints les éléments nécessaires à l'examen du cas par cas relatifs aux caractéristiques de recevabilité du plan :

- Le diagnostic, intégrant l'état initial de l'environnement
- Le projet de Déclaration de projet emportant Mise en compatibilité du PLU

Je vous prie de croire, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de ma haute considération

Le Maire

Dominique BOIREAU

